

# Modalités d'évaluation en EPS au titre du DNB 2013

Bulletin officiel spécial n°5 du 19 juillet 2012

## 1 - Définition du champ d'évaluation

- ✚ L'évaluation au DNB fait partie intégrante du projet pédagogique EPS défini par l'équipe pédagogique de l'établissement.
- ✚ L'évaluation rend compte de l'acquisition par l'élève :
  - Des compétences propres à l'EPS (CP).
  - Des compétences méthodologiques et sociales (CMS).
- ✚ Cette évaluation contribue à la validation des compétences du socle commun et au renseignement des items du livret personnel de compétences en classe de troisième.
- ✚ À l'issue de la scolarité au collège, chaque élève doit avoir atteint le niveau 2 des compétences attendues par le programme dans chacune des 4 compétences propres à l'EPS.

## 2 - Modalités de l'évaluation

- ✚ La note finale prise en compte pour le contrôle continu est la moyenne des notes obtenues lors de l'évaluation des Apsa retenues pour le DNB (cette note, ne correspond pas nécessairement à la moyenne des notes trimestrielles obtenues par l'élève. Par contre, les notes trimestrielles incluent l'ensemble des notes attribuées en EPS.
- ✚ Evaluation selon un référentiel national et académique pour chaque Apsa.
- ✚ Les élèves présentant une inaptitude partielle de plus de trois mois ou un handicap ayant fait l'objet d'un suivi par le médecin de santé scolaire, voire d'un projet personnalisé de scolarisation, et ne permettant pas une pratique assidue des Apsa bénéficient d'un contrôle adapté : évaluation sur au moins deux épreuves adaptées relevant de deux compétences propres à l'EPS. Les adaptations sont proposées par les établissements à la suite de l'avis médical et sont incluses dans le protocole d'évaluation. Après avis de l'autorité médicale scolaire, les handicaps ne permettant pas une pratique adaptée entraînent une dispense d'épreuve et une neutralisation de son coefficient conformément aux articles R. 312-2, R. 312-3 et D. 312-4 du code de l'éducation.

## 3 - Organisation pédagogique

- ✚ Mise en place d'un protocole d'évaluation dans lequel apparaît notamment, pour chaque classe ou groupe, les Apsa retenues pour la classe de troisième et les modalités du contrôle adapté.
- ✚ L'inspection pédagogique régionale d'EPS est destinataire du protocole et assure le suivi de l'évaluation pour l'académie.
- ✚ Informations aux élèves et leurs familles de l'organisation, des niveaux de compétences et de connaissances exigés.

## 4 - Qui fait le choix des 3 APSA dans 3 CP différentes retenues pour le DNB ?

- ✚ La détermination du choix des 3 APSA support à la notation DNB se fait toujours au bénéfice de l'élève.
- ✚ Le choix est réalisé en fin d'année, au terme de la formation.
- ✚ Pour des raisons d'équité, la procédure est identique au sein de l'établissement pour l'ensemble des élèves de 3<sup>ème</sup>.

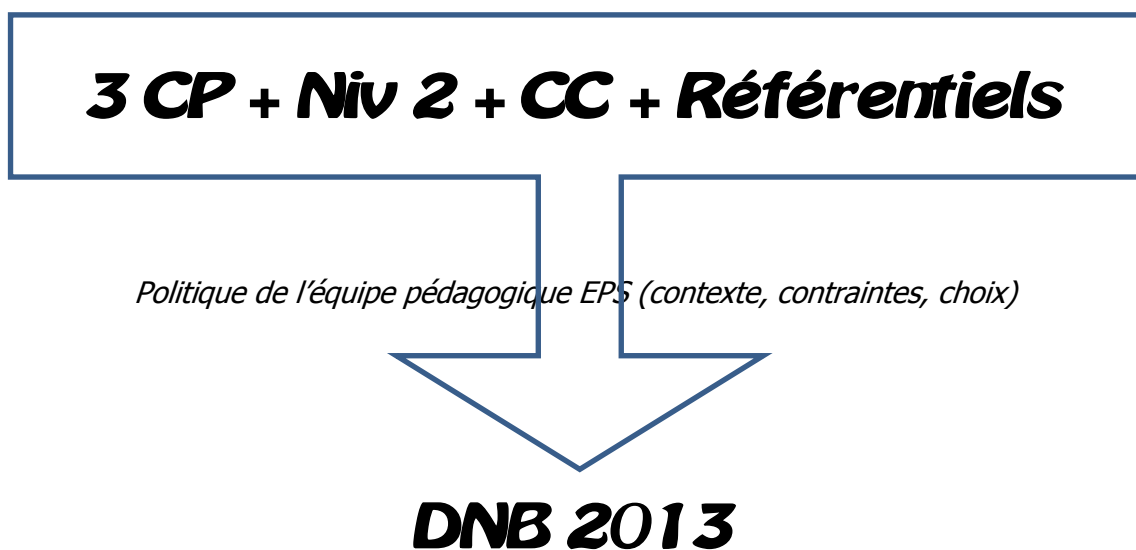
*Le lien ci-dessous vous dirigera vers le site EPS de l'académie de Besançon (textes officiels) :*

<http://missiontice.ac-besancon.fr/eps/spip1/spip.php?article448>

## Que faut-il retenir ?

- ✚ **NOTE au DNB** = moyenne de **3 notes** issues de l'évaluation dans 3 APSA (activités physiques sportives et artistiques) de **3 CP\*** (compétences propres) différentes de **Niveau 2** (+ de 20h de pratique effective) selon les **référentiels** institutionnels.
- ✚ **Contrôle continu (CC)** : dès lors qu'un élève a suivi le cycle (8 semaines), l'enseignant est en mesure de poser une note.
- ✚ **Inaptitudes** : cas exceptionnels **→** 2 APSA de 2 CP différentes ou neutralisation du coefficient.
- ✚ Sélection des **APSA supports\*** pour le DNB = **choix de l'équipe pédagogique** EPS (élève décideur ou non, quelles alternatives...
- ✚ Protocole à destination des IA IPR.

## Schématiquement :



## **Au collège Jules Grévy (les choix opérés par les professeurs) :**

CP1	CP2	CP3	CP4
<i>Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée</i>	<i>Adapter ses déplacements à des environnements variés inhabituels, incertains</i>	<i>Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</i>	<i>Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</i>
<b>Demi-Fond</b>	<b>Escalade</b>	<b>Acrosport</b>	<b>Hand</b>
<b>Javelot</b>			<b>Volley</b>
			<b>Badminton</b>
			<b>Boxe</b>

- Au collège Jules Grévy, 8 activités appartenant à 4 CP différentes sont retenues pour l'évaluation au DNB (compétences de niveau 2 recherchées)
- les 3 meilleures notes sont retenues en fin d'année (par l'enseignant ou l'élève)